

*Le budget—M. Collette*

A mon avis, le gouvernement fédéral devrait s'inspirer de ce type d'exemple dans la façon de traiter l'investissement étranger au Canada. La question importante à se poser est la suivante: qui doit être le maître de telle entreprise si elle compte des investisseurs étrangers? Je soutiens que dans l'intérêt du Canada, ce sont des Canadiens qui doivent en avoir le contrôle.

**M. Fisher:** Monsieur le Président, j'aurais une question à poser. Tout à l'heure, le député a dit que le budget faisait peu de choses pour la petite entreprise. Je pense que cette affirmation intempestive mérite un commentaire de ma part et des explications de la part du député. Car je ne suis pas d'accord avec lui. Je me souviens que la Fédération des entreprises indépendantes nous avait proposé cinq choses: nous les retrouvons toutes dans le budget.

Par exemple, nous avons eu recours au régime fiscal au lieu de verser des subventions, car la Fédération estimait que c'était un moyen plus facile d'aider les petites entreprises. Nous les avons aidées à effacer leurs pertes et avons insisté sur le capital-actions plutôt que sur les créances. Nous avons évité d'imposer de nouveaux impôts préférant des travaux publics dont les retombées seront avantageuses plutôt que des programmes d'emploi.

Je voudrais que le député nous dise ce qu'il pense de ces cinq suggestions que nous a faites la Fédération canadienne des entreprises indépendantes au moment où ses représentants sont venus nous voir avant l'élaboration du budget.

• (1510)

**M. Nystrom:** Monsieur le Président, le budget contient certes des mesures pour les petites entreprises mais, à mon avis, il ne va pas assez loin et n'aide pas suffisamment les petits entrepreneurs canadiens. Je crois que c'est ainsi que les petites entreprises réagiront pendant cette année civile. Les petites entreprises ont besoin de bien plus de mesures d'encouragement, comme des prêts à faible taux d'intérêt, pour les aider à étendre leurs activités.

**M. Fisher:** La Banque fédérale de développement.

**M. Nystrom:** Le député parle de la Banque fédérale de développement. Je crois que s'il faisait une enquête auprès des petites entreprises canadiennes...

**M. Benjamin:** Elles ont cessé de s'y adresser.

**M. Nystrom:** ... il constaterait qu'elles ont cessé de s'y adresser, comme le dit si bien le député de Regina-Ouest (M. Benjamin). Je crois qu'il constaterait par ailleurs qu'elles étaient très peu satisfaites du genre d'aide qu'offre cette institution.

Le gouvernement fédéral a généralement eu tendance à aider les grandes entreprises plus que les petites entreprises par la fiscalité et ses programmes. Les petites entreprises sont généralement canadiennes à part entière et elles ont tendance à créer plus d'emplois que les très grandes entreprises étrangères.

**M. D. M. Collette (York-Est):** Monsieur le Président, je m'excuse d'avoir bondi de mon siège un peu trop rapidement tout à l'heure, avant que la période de questions de l'orateur précédent soit terminée.

Intervenir dans le débat sur le budget a de quoi réjouir un député ministériel. Depuis un an et demi, les députés libéraux, les partisans du gouvernement et, de façon générale, tous les Canadiens sont sur la défensive en raison de tous les problèmes que la récession a provoqués au Canada. Mais maintenant, nous avons enfin le plaisir de parler d'économie en termes favorables.

Je ne doute pas du tout que nous sommes engagés sur la voie de la reprise économique au Canada, comme en font foi les principaux indicateurs. Mais sur cette lancée, nous devons faire en sorte que la reprise économique soit encore plus forte que nous ne le prévoyons au cours de l'année. Il faut que le Parlement, le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux prennent garde de ne pas compromettre notre relance.

Je le répète, le budget vise à améliorer la reprise et à mettre en place diverses mesures qui soutiendront notre croissance à long terme. C'est bien ce que souhaitent tous les Canadiens. Les libéraux aussi bien que les députés d'en face croient au bien-fondé de ces objectifs. Malgré quelques divergences d'opinions quant aux programmes propres à accélérer la reprise économique, tout le monde est d'accord sur les objectifs fondamentaux que le ministre des Finances (M. Lalonde) a exposés dans son exposé budgétaire.

Permettez-moi une digression à propos du ministre des Finances. Lorsque celui-ci a accepté son portefeuille en octobre dernier, le gouvernement et le Canada tout entier étaient en très mauvaise posture. Le ministre a accompli sans contredit une tâche admirable. A titre de représentant de la région métropolitaine de Toronto qui constitue, il me semble, le cœur même du monde des affaires au Canada, j'affirme que le ministre s'est acquis de nombreux amis grâce aux efforts qu'il a déployés pour consulter le plus possible le milieu des affaires, les syndicats, les associations de consommateurs et les particuliers. Je sais effectivement que dans la région torontoise, du moins, le ministre n'a pas ménagé ses contacts avec le public et qu'il a consacré beaucoup de temps à des rencontres afin de discuter de l'avenir économique du Canada.

J'ai parlé il y a un instant des indices de reprise. Je voudrais parler de deux ou trois qui m'ont convaincu que la reprise était vraiment amorcée. D'abord, la confiance s'accroît sur le marché des valeurs depuis six mois. Selon un vieux principe économique, le marché des valeurs est toujours en avance d'environ un an ou un an et demi sur le climat économique réel. Si c'est vrai, les Canadiens ordinaires, y compris ceux qui essaient de conserver leur emploi, de gérer leur entreprise ou de trouver du travail, se ressentiront vraiment de la reprise économique plus tard cette année et au début du printemps prochain.

Les principaux indicateurs industriels sont à la hausse tant au Canada qu'aux États-Unis. Le taux d'inflation a baissé. Il paraît que le taux d'inflation aux États-Unis est à peu près nul depuis deux ou trois mois, ce qui est vraiment remarquable. Je parlerai dans un instant des différences dans la façon d'établir le taux d'inflation aux États-Unis et au Canada, parce qu'il faut tenir compte de plusieurs facteurs si l'on veut comparer le taux d'inflation dans les deux pays.